



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Credit foncier de France

Question écrite n° 44708

Texte de la question

M. Roland Blum attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation du Credit Foncier. Il s'interroge sur l'opportunité du demantelement d'une entreprise qui a realise un benefice (recurrent pour les 3/4) de 402 millions de francs au 1er semestre et dont la production aujourd'hui atteint 14 milliards alors que les previsions limitaient celle-ci a 10 milliards pour l'annee 1996. Ne pourrait-on pas, en prenant en compte ces elements, proceder a un examen plus objectif de la situation financiere, reconsiderer la disparition du Credit Foncier du paysage financier francais et donner a cette institution un delai suffisant pour qu'elle fasse, sous reserve de certaines restructurations, la preuve de sa viabilite et de son utilite ? A l'heure ou notre Gouvernement s'insurge contre les suppressions d'emploi des grands groupes industriels, il lui appartient de montrer l'exemple en jouant le jeu de l'emploi et non de mettre au chômage les salaries d'une entreprise viable. Il lui demande donc quelle mesure il envisage de prendre pour preserver ces emplois.

Données clés

Auteur : [M. Blum Roland](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44708

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 1996, page 5724